

Toile de graines évolue vers une gestion associative



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le Centre d'animation Toile de Graines est passé en gestion associative.

Jusqu'à présent géré par les quatre communes de l'Entente-Vallée (Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon), ce nouveau mode de fonctionnement fait suite à une décision des élus, adoptée par les quatre conseils municipaux. Cette évolution répond à une volonté exprimée par les habitants de s'impliquer davantage dans la vie de Toile de Graines.

Le passage en gestion associative permettra de renforcer cette participation citoyenne, de poursuivre sa politique soutenue d'animations et d'activités et de favoriser l'émergence de projets portés par et pour les habitants du territoire. Les communes* restent pleinement engagées aux côtés de Toile de Graines et maintiennent leur soutien financier, afin d'assurer la continuité des missions et des services proposés aux habitants. Pour l'année 2026, cet engagement se traduit par une participation financière des quatre communes* à hauteur de 180 000 €, dont 40% pour Beaufort-en-Anjou.

Pour les habitants de Beaufort-en-Anjou et de l'Entente-Vallée, aucun changement n'est à prévoir : le nom, les horaires, les lieux d'accueil, les activités, les animations ainsi que les services de proximité (France Services, transport solidaire, écrivain public, accompagnement numérique) sont maintenus.

La phase de transition a déjà débuté et se poursuivra au cours du premier semestre 2026, jusqu'à fin mars. Vous serez informés progressivement des évolutions concernant les contacts ainsi que les nouveaux outils de communication de l'association (réseaux sociaux, coordonnées, mails...).

Vous avez des questions ? L'équipe de l'association du Centre d'animation de la Vallée Toile de Graines reste à votre écoute pour vous informer et vous accompagner.

Appel aux bénévoles :

L'association recherche des bénévoles pour des missions liées au numérique.

Association Toile de Graines
2 rue de Lorraine - 49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 79 74 73

*Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon.